

Mémoire

Projet d'amélioration de l'autoroute 175
des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227
par le ministère des Transports

Présenté par les résidents du kilomètre 74
de la route 175

Avril-Mai 2005

Présentation

Nous sommes des résidents de la municipalité de Stoneham depuis 1962. Nous habitons plus précisément le kilomètre 74 de la route 175. À cet endroit, nous possédons trois résidences, un commerce, des bâtiments d'entreposage et plusieurs terrains.

En fait, nous faisons partie de la même famille, la famille Côté (*Joseph-Éphrem Côté, Bernadette Côté, Robert Côté, Christiane Côté et Lina Côté*).

Intérêt pour le projet

Nous nous intéressons à ce projet parce que la nouvelle route passe sur nos terrains, près de nos résidences et du commerce. Pour ce qui est de Joseph-Éphrem, il est propriétaire d'une station service depuis 42 ans. Il s'agit d'une entreprise familiale qui permet à 6 personnes de travailler, soit le propriétaire, son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Nous avons appris au cours des derniers mois, lors de séances d'informations données dans notre municipalité, que la nouvelle autoroute devrait passer derrière les maisons et le commerce. Selon ces plans, aucun de nous ne sera exproprié. Toutefois, ça ne veut pas dire que cela nous convient et c'est pourquoi nous avons décidé de nous exprimer dans ce mémoire.

Influence sur l'environnement et la qualité de vie

Tout d'abord, en ce qui a trait à l'environnement, le nouveau tracé passe au pied de la montagne. On y retrouve plusieurs cours d'eau. Il y a entre autres un ruisseau d'eau potable qui est un habitat de poissons. Il s'agit d'un lieu privilégié où les ombles de fontaine frayent. Ce ruisseau se jette dans la rivière Taché. Cet environnement naturel sera détruit par la nouvelle autoroute.

Nous avons l'habitude de faire des potagers derrière nos résidences. Nous avons également une serre. Le ruisseau qui passe derrière sert à arroser la serre et le potager. Nous pouvons également remplir la piscine avec cette eau l'été. Ce cours d'eau alimente aussi un petit lac situé juste à côté de la résidence de Joseph-Éphrem Côté.

Pour ce qui est de l'accès aux terrains qui appartiennent à Joseph-Éphrem Côté et qui sont situés au nord-ouest du tracé, ils ne seront plus accessibles. Il faudrait une voie de desserte pour y avoir accès.

Nous avons choisi et déboursé beaucoup d'argent pour vivre dans la nature et avec ce paysage. Pourquoi vouloir nous enlever cette qualité de vie?

Projet acceptable ou non?

Il s'agit d'un projet acceptable pour la sécurité des automobilistes. Nous ne pouvons nier qu'il y a eu plusieurs accidents sur cet axe routier au fil des ans.

Par contre, notre qualité de vie sera grandement affectée autant au niveau de l'environnement que pour notre travail.

Option proposée

Selon nous, nous croyons que l'option proposée ne sera pas avantageuse pour le commerce et l'environnement.

Modifications

D'autres ententes pourraient être prises avec les citoyens et le ministère pour en arriver à une conclusion satisfaisante. Dans de telles circonstances, l'expropriation serait peut-être une meilleure solution pour nous. Si le trajet est maintenu tel quel, nous espérons au moins une indemnisation pour nous aider à traverser ces moments difficiles.

Autorisations

Nous croyons que ce projet devrait être autorisé seulement si les citoyens sont en accord.

Oui, à ce projet, mais pas à n'importe quel prix!

Annexe

1. Adresses et signatures des résidents du kilomètre 74
2. Lettre envoyée au ministre de l'Environnement Thomas Mulcair en décembre 2005

Bernadette Côté et Joseph-Éphrem Côté

Christiane Côté

Robert Côté

Lina Côté et Luc Boivin

Signatures des résidents et employés de la Station
service J.E Côté

NOMS

Joseph Ephrem Côté

Bernadette Côté

Christiane Côté

Lina Côté

Luc Boivin

Robert Côté

Luc Boivin

Joy Côté

Stoneham, le 6 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart (30^e étage)
575 Boul. René Lévesque
Québec (Québec)
G1R 5V7

Réaménagement de l'autoroute 175

Monsieur le ministre,

Je me nomme Joseph-Éphrem Côté et je suis propriétaire de la station service J.E Côté, une entreprise familiale située au 6650 boulevard Talbot à Stoneham. J'ai acquis ce commerce il y a 42 ans. En plus d'être mon gagne pain, c'est aussi celui de plusieurs de mes enfants qui travaillent à mes côté depuis de nombreuses années.

Au cours des derniers mois, moi et mes enfants avons été mis au fait du réaménagement de l'autoroute 175. Dans une soirée d'information donnée par des membres de votre gouvernement, j'ai appris que mon commerce et par le fait même ma résidence et celles de mes enfants, qui sont construites juste à côté, ne seront pas expropriées. Nous allons donc demeurer entre deux routes, la nouvelle qui passera derrière mon commerce et la route actuelle qui passe en face, au kilomètre 74.

Je ne suis peut-être pas contre le réaménagement de la route 175, mais à quel prix ?

Évidemment, les impacts sont énormes pour mon entreprise familiale. La clientèle que nous avons réussi acquérir au cours de ces 42 dernières années, ne sera définitivement plus au rendez-vous. Ça va engendrer des pertes d'emploi pour ma famille. Éventuellement, ce sera la fin de ce que j'ai mis presque une vie à construire. De plus, imaginez ce que ce sera pour nous de vivre avec le bruit qu'occasionnera cette nouvelle route et tout ce beau paysage qui sera en partie détruit.

Autre point à ajouter, selon les plans, la distance qui séparera la nouvelle route de l'actuelle sera de 200 pieds. Nous ne serons donc plus dans les normes municipales pour développer un futur site

Ainsi, nous vivons sans savoir ce que nous réserve le futur. Moi et ma famille espérons au moins être indemnisé pour tous ces inconvénients, j'irais même jusqu'à dire toutes ces inquiétudes avec lesquelles nous vivons en ce moment.

En espérant être lu et compris, veuillez agréer, Monsieur le ministre, mes salutations les plus sincères.



Joseph-Éphrem Côté